

LPRO MEE Parcours CAIE Chargé·e d'Affaires en Installations Electriques



Date de dernière mise à jour 18 avril
2024



Formation éligible au CPF

Métier

Le·la chargé·e d'affaires participe aux différentes phases d'un projet d'installation électrique. Il·elle organise et coordonne les travaux de chantier, d'installations et d'équipements en appui du responsable technique.

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée** : 1 an | 450 heures
- ▶ **Alternance** : 15 semaines en formation et 37 semaines en entreprise

Pour les + de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Salariés

Possibilité de se former dans le cadre de la formation continue | éligible CPF

Lieu | Date

VITRE | de septembre 2024 à août 2025

Admission

Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Etre titulaire d'un BAC+2 technique ou équivalent

- ▶ Exemples
 - ▶ BTS : ELT, MS SP, CIRA, ATI
 - ▶ DUT/BUT : Mesures Physiques, GEII, GTE
 - ▶ L2 sciences et technologies

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- ▶ *Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation*

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Identifier et prendre en compte les exigences réglementaires liées aux équipements et aux installations
- ▶ Concevoir, analyser et maintenir une installation de distribution d'énergie dans le respect des normes et règlements
- ▶ Choisir, analyser et maintenir une installation communicante inter-systèmes
- ▶ Rédiger un rapport, animer une réunion, manager une équipe, assurer la relation client, communiquer de façon ouverte et efficace
- ▶ Maîtriser les techniques et les procédures liées au métier
- ▶ Savoir dimensionner, rénover ou installer des installations électriques (courants forts et/ou faibles) en toute autonomie et en mettant en œuvre les techniques adaptées

SECTEURS CONCERNÉS

Entreprises privées du secteur de la distribution d'énergie et de l'éclairage public ainsi que dans les syndicats d'énergies, les régies et les services techniques des collectivités territoriales.

Programme

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- ▶ UE1 | RÉGLEMENTATION ET NORMES
 - ▶ Normes en vigueur et méthodologie d'évaluation des risques
 - ▶ Sécurité incendie et installations électriques
 - ▶ Préparation à l'habilitation et à la sécurité électrique
- ▶ UE2 | DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE
 - ▶ Harmonisation
 - ▶ Qualité de l'énergie
 - ▶ Définir et concevoir une installation d'éclairage
 - ▶ Installation et distribution électrique HT/BT
 - ▶ Energie Renouvelable
- ▶ UE3 | INSTALLATION DE SÉCURITÉ ET COMMUNICATION INTER-SYSTÈMES
 - ▶ Réseaux et bus de communication
 - ▶ Maintenance des réseaux informatiques
 - ▶ Systèmes automatisés et programmation
 - ▶ Sécurité du bâtiment
- ▶ UE 5 | PROJET TUTORÉ
- ▶ UE 6 | ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ICI.

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

Formation gratuite et rémunérée

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'examen

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques de la **LICENCE PRO MEE - Métiers de l'Electricité et de l'Energie.**

- ▶ Contrôle en cours de formation CCF | Epreuve•s ponctuelle•s | Soutenance orale

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

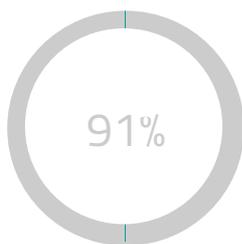
- ▶ UE4 | COMMUNICATION ET MANAGEMENT
 - ▶ Communication
 - ▶ Management économique et d'équipe
- ▶ AG320 | Anglais professionnel (niveau licence)

Méthodologie du mémoire et projet tutoré

(*UE : unités d'enseignement)

Indicateurs de performance

- ▶ Réussite à l'examen :



Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 01/02/2023 (Données promo 2021)

de projet d'entreprise

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 sur l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Bon à savoir

La licence professionnelle équivaut à 180 crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

Validation

LICENCE PRO MEE - Métiers de l'Electricité et de l'Energie

- ▶ Diplôme national de niveau 6 (BAC+3/4)
- ▶ Code RNCP* : 30117
- ▶ Certificateur : CNAM
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Usages numériques
- ▶ BLOC 2 | Exploitation de données à des fins d'analyse
- ▶ BLOC 3 | Expression et communication écrites et orales
- ▶ BLOC 4 | Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- ▶ BLOC 5 | Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- ▶ BLOC 6 | Gestion et adaptation des processus de production
- ▶ BLOC 7 | Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils
- ▶ BLOC 8 | Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

En plus de la certification

- ▶ Parcours CAIE : Chargé·e d'Affaires en Installations Electriques
- ▶ Mise à jour des habilitations électriques

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion

professionnelle.

- ▶ **Passerelles possibles** (niveau 6 | BAC+3/4)
 - ▶ LPRO ME - Maîtrise de l'énergie, Electricité et Développement durable
- ▶ **Poursuites possibles** (niveau 7 | BAC+5)
 - ▶ Formation Ingénieur
- ▶ **Exemples de métiers**
 - ▶ *Coordinateur technique ou d'affaires, Responsable de la planification et du suivi de la sous-traitance, Chargé d'études et de réalisation des systèmes et des installations électrotechniques*

Contacts

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de Vitré

10 Rue Pierre & Marie CURIE | 35500 Vitré | Std 02 99 74 23 66

- ▶ Aurélie GITTON | 06 62 69 08 29

A noter

La LPRO CAIE - Chargé·e d'Affaires en Installations Electriques est mise en oeuvre en partenariat avec le Cnam.

